

# **DES PRÉMISSES DE L'ACCOMPAGNEMENT À L'ABOUTISSEMENT DU PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION**

---

**RESTITUTION DE LA SOIREE D'ÉCHANGES  
DU 26 NOVEMBRE 2024 À LA MAIRIE  
DU DIXIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS.**



# SOMMAIRE

**01**

INTRODUCTION

**03**

SE DISTANCIER DE LA  
PROSTITUTION

**05**

LA DEMANDE EST VALIDÉE  
PAR LE.LA PREFET.E  
APRÈS AVIS DE LA  
COMMISSION : LA  
PERSONNE EST ENGAGÉE  
DANS UN PARCOURS DE  
SORTIE DE PROSTITUTION

**07**

ANNEXES

**02**

LA LOI  
EN MATIÈRE DE  
PRÉVENTION  
ET LUTTE CONTRE  
LA PROSTITUTION

**04**

S'ENGAGER DANS UNE  
DEMANDE DE  
PARCOURS DE SORTIE  
DE LA PROSTITUTION

**06**

PARCOURS DE SORTIE DE  
LA PROSTITUTION :  
PROPOSITION DE POINTS  
D'AMÉLIORATION

01

# INTRODUCTION



## UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'ÉGALITÉ ET LA DIGNITÉ

La lutte contre le système prostitutionnel constitue un enjeu de taille pour l'égalité entre les femmes et les hommes. La loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées a marqué un tournant en France : elle a reconnu la prostitution comme une violence structurelle et les personnes prostituées comme des victimes d'un système d'exploitation. Cette reconnaissance s'est traduite par la mise en place de droits nouveaux à la protection, à la reconstruction et à l'autonomie, tout en affirmant la responsabilité des clients à travers la pénalisation de l'achat d'actes sexuels et en renforçant la lutte contre le proxénétisme.

Les parcours de sortie de la prostitution (PSP) s'inscrivent pleinement dans cette dynamique. Ils visent à offrir un accompagnement socio-professionnel, assorti d'une autorisation provisoire de séjour et d'une allocation. Les associations agréées, en partenariat avec les services de l'État et les collectivités territoriales, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce dispositif. Ensemble, ils œuvrent à construire des parcours sécurisés, adaptés et durables, permettant aux personnes victimes de retrouver une stabilité, les moyens de se reconstruire et une place pleine et entière dans la société.

La sortie de la prostitution est un processus exigeant. Elle suppose une prise en compte fine des vulnérabilités, des traumatismes et des obstacles à l'insertion. Elle nécessite une mobilisation collective et pluridisciplinaire : services sociaux, structures d'hébergement, acteurs de l'emploi, services de santé, partenaires judiciaires et associatifs.

À travers cet engagement, une conviction commune nous guide : aucune personne ne doit être réduite à une situation de violence ou d'exploitation. Favoriser la sortie de la prostitution, c'est défendre le droit fondamental de chacune et chacun à la sécurité, à l'autonomie et à la dignité.

Ce document de l'Amicale du Nid se veut un outil de sensibilisation et de mobilisation autour de l'enjeu abolitionniste.

Sortir de la prostitution ne se limite pas à une assistance individuelle : il s'agit d'un engagement collectif visant à transformer les représentations, prévenir l'exploitation et faire respecter la dignité et les droits fondamentaux des personnes prostituées. Il rappelle que l'accompagnement, la protection et la prévention constituent les leviers essentiels pour construire une société qui refuse la marchandisation des corps et affirme, concrètement, la liberté et l'égalité de toutes et tous.

---

**Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire**

## LE MOT D'OUVERTURE

Madame La Maire, Madame la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, l'Amicale du Nid 75 vous remercie chaleureusement d'avoir rendu possible l'organisation de ces échanges sur les Parcours de Sortie de Prostitution (PSP) .

Cette soirée thématique est importante à plus d'un titre .

D'abord et surtout, elle s'inscrit dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Cela peut sembler une évidence aujourd'hui de lier prostitution et violence mais cela n'a pas toujours été le cas. Ainsi l'organisation d'une soirée thématique sur les PSP à la Mairie du 10ème, c'est rappeler les principes abolitionnistes de l'État Français qui a permis l'élaboration de la loi du 16 avril 2016 contre le système prostitutionnel et donc la création des Parcours de Sortie de la Prostitution.

Cette soirée est importante aussi car il y a de plus en plus de femmes, de filles en situation de prostitution. Selon les résultats de la récente enquête annuelle sur les victimes de la Traite des Êtres humains, 49% des victimes de proxénétisme ont moins de 25 ans et quand on connaît la difficulté de sortir de la prostitution, il y a de quoi être inquiets.

Nous le savons toutes et tous, la prostitution est un phénomène qui s'est invisibilisé en grande partie sur les espaces numériques. Quelques chiffres pour remettre le propos de la soirée en contexte : on évalue à 40 000 le nombre de personnes en situation de prostitution. L'Office Central pour la répression de la traite des êtres humains estime qu'il y a chaque jour 45 000 à 55 000 annonces de prostitution en ligne.

On dénombre 2102 PSP en 2024 sur le territoire national.

L'Amicale du Nid 75 remercie les partenaires présents ce soir et les personnes accompagnées qui ont accepté de témoigner. Dans l'esprit de co-construction qui a présidé à la création de la commission départementale de lutte contre la prostitution, , nous vous proposons d'écouter des témoignages de femmes volontaires et battantes engagées dans un parcours de sortie de la prostitution et des interventions de professionnelles qui les accompagnent tout au long de ce chemin. N'hésitez pas à intervenir, poser des questions, enrichir le débat.

Les Parcours de Sortie de Prostitution offrent une réelle alternative de sortie de l'activité prostitutionnelle. Merci à nouveau de votre présence.

---

**Véronique Castelain, Présidente du comité territorial AdN (75,92,78,95)**



**LA LOI EN  
MATIÈRE DE PRÉVENTION  
ET LUTTE CONTRE LA  
PROSTITUTION**



La France a adopté le modèle abolitionniste en matière de prostitution, modèle qui dériminalise aujourd’hui toutes les personnes en situation **d’exploitation sexuelle**, garantit des parcours de sortie de la prostitution et en pénalise les clients.

Parce que la prostitution est une violence et les personnes prostituées sont des victimes, pour la première fois, une loi a rendu possible la mise en place d'un dispositif global de lutte contre le système prostitutionnel à quatre directions : prévenir et sensibiliser, permettre la sortie de la prostitution, agir auprès des acheteurs, coordonner les actions, renforcer la répression contre le proxénétisme et la lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle.

### **Les 6 points clefs à retenir de la loi n°2016-449 du 13 avril 2016 renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et l’accompagnement des personnes prostituées :**

- L’abolition du délit de racolage : les personnes prostituées sont reconnues comme des victimes et non plus comme des délinquantes.
- La responsabilité des clients et la lutte contre les réseaux et proxénètes : Les acheteurs sont désormais passibles d'une contravention de 1500 euros. Les moyens de lutte contre les réseaux et proxénètes sont renforcés.
- Les mesures de protection et d’accompagnement des personnes : un parcours de sortie de la prostitution est créé, financé par un fonds dédié.
- Les actions de prévention et de sensibilisation : la lutte contre la marchandisation des corps fait désormais partie des thématiques relevant de l’éducation et de la citoyenneté.
- L’autorisation provisoire de séjour de six mois qui donne un droit au travail : pour les personnes prostituées étrangères engagées dans un Parcours de sortie de la prostitution.
- La création d'une nouvelle instance : la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (CDLP).

**A Paris, la CDLP est co-présidée par le Préfet de police et le Préfet de Paris. La commission définit la stratégie départementale de lutte contre le système prostitutionnel. Elle coordonne l'action en faveur des victimes de la prostitution et donne son avis sur les demandes d'entrée en Parcours de sortie de la Prostitution (PSP) qui lui sont soumises et des renouvellements.**

## Concrètement qu'est-ce qu'un Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP) ?

Le PSP est un dispositif en 5 étapes qui permet à la personne de sortir de la prostitution avec l'élaboration d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle qui prend en compte le traumatisme de la prostitution et d'être accompagnée par une association agréée durant 24 mois sur toutes ces étapes.

**ETAPE 1 :** la personne s'engage à arrêter la prostitution. Une association agréée qui accompagne la personne propose sa demande d'entrée dans un PSP à la Commission départementale de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle (CDLP).

**ETAPE 2 :** Les services de police et les services administratifs étudient la demande et vérifient les situations judiciaire et administrative de la personne.

**ETAPE 3 :** les 6 représentants des associations agréées exposent le parcours de la personne et le projet de vie qu'elle souhaite mener dans le cadre de son PSP aux membres de la commission. Des représentants de la Préfecture de Police, de Ville de Paris, de l'Education nationale, de la Cour d'appel, de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de Paris et du secteur associatif composent cette commission. La Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité anime et coordonne la commission. Elle est garante de la conformité des dossiers et de la procédure.

**ETAPE 4 :** Après avis de la commission, les Préfets autorisent ou non le parcours de sortie pour une durée de 6 mois renouvelable sans que sa durée totale n'excède 24 mois.

**ETAPE 5 :** Si les Préfets autorisent le Parcours de Sortie de la Prostitution : la personne bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel et peut se voir délivrer une autorisation provisoire de séjour de 6 mois, renouvelable ainsi qu'une allocation sous conditions de ressources.

**Depuis 2017 : 185 bénéficiaires** sont allées au bout des **24 mois** du parcours.  
**15 PSP n'ont pas été renouvelés et 9 demandes ont été refusées.**

**95% des personnes** sont insérées professionnellement à l'issue du PSP.  
**En 2023**, la CDLP 75 a étudié **327** demandes d'entrée, de renouvellement et de sortie.

03

---

**SE DISTANCIER DE LA  
PROSTITUTION**



# 3.1 Se distancier de la prostitution

## LE CONTEXTE

La personne souhaite se distancier de la prostitution.

Ce souhait est souvent confus et imprécis, à ce stade.

L'équipe socio-éducative va accompagner ce désir d'émancipation tout en respectant la temporalité de la personne.

Ainsi, elle ne va pas tout de suite lui proposer de s'engager dans une demande de Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP).

Dans un premier temps, les professionnel.les vont s'attacher à sécuriser la situation de la personne. Elles et ils vont ainsi partager ses priorités en termes d'accès aux droits sociaux, à l'hébergement, au logement et à la santé.

**Cet accompagnement se met en place autour de 6 axes :**

- Un soutien sur toutes les démarches administratives.
- Une évaluation des contraintes financières qui pèsent sur la personne et lui donnent l'impression qu'elle ne pourra jamais se sortir de cette situation.
- Une écoute bienveillante et active sur les violences du système prostitutionnel et de ce qu'il produit notamment sur la santé.
- Des propositions pour rompre l'isolement social.
- Un appui étayé pour se projeter dans un projet professionnel.
- Une présentation du Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP).

**Ce travail d'accompagnement de la personne vers une alternative à la prostitution, mobilise les professionnel.les de l'AdN (Conseillère d'Insertion Professionnelle, travailleur.ses sociaux.ales, psychologue ...) ainsi qu'un réseau actif de partenaires.**



# LES PRÉ-REQUIS POUR CONSTRUIRE UNE ALTERNATIVE À LA PROSTITUTION, PAROLE D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE DE L'AMICALE DU NID (AdN) :

Evaluer la situation administrative de la personne (documents en sa possession, démarches pour obtenir des documents manquants, notamment le passeport...).



Etudier l'accès à un hébergement stable qui n'appartient pas au réseau d'exploitation ou aux proxénètes.

Permettre l'accès et le maintien aux soins et au suivi médical régulier.

Etudier les possibilités de régularisation en lien avec la juriste de l'AdN et Droits d'urgence : demande de titre de séjour ou demande d'asile.

Si la personne est mère de famille : rechercher un mode de garde fiable.

Comprendre les enjeux financiers dans lesquels est prise la personne (pression financière des réseaux, des proxénètes, nécessité de pourvoir aux besoins des enfants restés au pays, à la famille élargie )

Proposer des cours d'apprentissage de français (FLE ou alphabétisation) et de remise à niveau.

Engager un travail axé sur l'estime et la confiance en soi : orientation vers des ateliers collectifs (internes ou externes à l'AdN : musique, cuisine, art-thérapie, séjours de rupture...).

Travailler le projet professionnel (accompagnement avec la Conseillère d'Insertion Professionnelle (CIP) de l'AdN, orientation vers la Cité des Métiers..).

## 3.2 L'émancipation du système prostitutionnel via le lien social

Permettre aux personnes accompagnées de se reconstruire à travers la participation à des ateliers collectifs a toujours été un axe d'accompagnement essentiel pour l'association.

Ces ateliers offrent la possibilité aux personnes de se rencontrer et de prendre du temps pour elles.

**C'est ainsi qu'un partenariat s'est créé entre l'établissement et l'association 4A entre 2021 et 2024 :**

**99 ATELIERS ONT EU LIEU ET  
54 PARTICIPANT.ES ONT PU EN BÉNÉFICIER.**

**INTERVENTION DE MARIE LAURE COLRAT ET CATHERINE LARRE, CO FONDATRICES DE L'ASSOCIATION 4A ET ART THÉRAPEUTES**

**Le contexte : Le dispositif "Edition Originale"**, création d'un carnet graphique et pictural, a été choisi avec les équipes de l'AdN en fonction des profils des participant.es et de la possibilité d'accompagner un plus grand nombre sur plusieurs sessions.

La présentation et l'indication par les référent.es de l'AdN ont été de véritables tremplins pour la motivation à découvrir et venir à l'atelier. Sur la durée, la dynamique de groupe renforce les liens de confiance aussi bien des participant.es entre elles.eux que ceux avec les intervenantes. Des éléments de vie personnels, de projets, de difficultés au quotidien ont pu être partagés et métaphorisés. Les présentations de bilan à chaque fin de session avec les équipes de l'AdN furent d'une grande richesse de point de vue et de maillage inter associatif en vue des bénéfices de l'accompagnement.

**"L'Edition Originale"** est un carnet support pour les créations des participant.es (dessins, peintures, collages, textes...).

C'est l'objet qui fait le lien entre l'intérieur et l'extérieur de l'atelier, entre la vie psychique et la vie sociale, mais aussi entre le monde imaginaire et ce qui peut en être exprimé afin de retrouver un sens et du lien entre le passé, le présent et les projets d'avenir.



# LES 3 ÉTAPES DU DISPOSITIF :

## Création du carnet

1

“L’Edition Originale” est un album, façonné par les participant.es, où viennent s’apposer et s’enchasser les représentations picturales.

Créé, assemblé entièrement par les participant.es - du choix du papier à celui du format - agrafé, collé et cousu par leurs soins, la fabrication de cet objet sera le levier d’activation du processus de création, la reprise de confiance dans la capacité « à faire ». Cette première étape, stratégique, étaye la capacité à dépasser les résistances.

## Se raconter en dessin, retrouver une temporalité

2

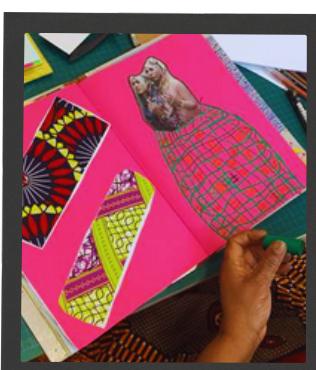
“L’Edition Originale” ouvre la possibilité de s’inscrire, de rassembler ses émotions, de se poser en silence. C’est un instant hors problématique sociale. Si les participant.es se sentent démunis face à la page blanche ou par des obstacles techniques, les art-thérapeutes suggèrent des propositions adaptées à chacun.es. La régularité des ateliers, en heures et jours fixes, permet un ancrage temporel. Les créations sont datées, pour redonner un sens, une histoire de vie décousue. Les productions sont intégrées et préservées au fur et à mesure dans le carnet.

## Poursuite du travail

3

Objet pérenne accessible à tout instant : cette partie du projet parachève le travail de réassurance et d’autonomie. Le renforcement narcissique, autorise les participant.es à s’impliquer par la suite, hors atelier.

“L’Edition Originale” peut devenir alors le support d’expression qui soutient dans la vie de tous les jours, restant en la possession des participant.es comme un journal de bord en image. Élaborer, investir et conserver ce livre, aide à tisser une pensée autonome et constructive.





---

# **S'ENGAGER DANS UNE DEMANDE DE PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION**



Ce dispositif a été créé par **la loi du 13/04/2016** visant à lutter contre le système prostitutionnel. La circulaire du 13/02/2022 reprécise la mise en œuvre du parcours. L'AdN est agréée par l'Etat pour recevoir et accompagner les personnes souhaitant en bénéficier et présenter leurs candidatures.

**Le PSP** s'appuie sur l'insertion professionnelle et sociale pour aider les personnes victimes du système prostitutionnel à trouver une alternative à leur situation.

L'entrée dans le dispositif est accordée à la victime par le préfet de département et de police, après analyse de sa situation présentée par une association agréée et avis de la commission départementale de lutte contre la prostitution (CDLP), le proxénétisme et la traite des êtres humains. L'entrée dans le dispositif est accordée **pour une période de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois**. Les associations agréées accompagnent la personne durant toute la durée du parcours en mettant l'accent sur l'insertion professionnelle et sociale. Le PSP octroie des droits spécifiques tels qu'une **autorisation provisoire de séjour (APS)** pour les victimes étrangères et une **aide financière (AFIS)**.

## FOCUS : LE DOSSIER PSP ET LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION DE PARIS

### LE DOSSIER PRÉSENTÉ À LA CDLP COMPORTE :

- **Des documents justifiant l'identité de la personne**
- **Le formulaire de demande d'entrée**
- **La lettre d'engagement de la personne**
- **La note sociale**
- **Les attestations administratives (hébergement, domiciliation, soins...)**
- **Les attestations d'insertion sociale (bénévolat, ateliers...)**
- **La note professionnelle de la CIP AdN**

# 4.1 Le travail d'élaboration du récit de vie/de la lettre d'engagement

## DU TEMPS A PASSÉ DEPUIS LA PREMIÈRE RENCONTRE AVEC L'AMICALE DU NID.

Certaines personnes ont mis un terme à la prostitution et se sentent prêtes à s'engager dans un Parcours de Sortie de la Prostitution.

Le dossier de PSP inclut un travail sur le récit de vie.

Celui-ci permettra aux membres de la CDLP qui étudieront la demande de mieux comprendre le vécu prostitutionnel de la personne et les violences subies.

## SUR LE PLAN DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF, L'ÉLABORATION DU RÉCIT DE VIE AIDE LA PERSONNE À MIEUX COMPRENDRE LES FACTEURS DÉCLENCHANTS DE L'ENTRÉE DANS LA PROSTITUTION :

- C'est un moment délicat où la personne fait part des violences subies et du vécu prostitutionnel.
- Elle permet de mettre en lumière des éléments, plus ou moins "clefs" du parcours parfois oubliés par les personnes. Le récit amène en effet à revenir sur des moments dont elles n'avaient pas forcément conscience ou auxquelles elles n'avaient pas accordé d'importance.
- Elle permet aux personnes d'identifier le rôle des acteurs.trices les ayant contraintes à débuter la prostitution.
- Elle favorise la compréhension des faits marquants (violences vécues, environnement familial, difficultés identitaires...), la compréhension des évènements.

## LE RÉCIT DE VIE VA SERVIR DE RÉFÉRENCE À LA PERSONNE AFIN QU'ELLE PRENNE CONSCIENCE DES ÉVOLUTIONS DE SA SITUATION TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION.

## EXTRAITS DE LETTRES D'ENGAGEMENT



« A l'attention des membres de la commission départementale,  
Objet : lettre d'engagement de sortie de prostitution.

Je m'appelle C.M.. (...) J'ai traversé tellement de moments difficiles dans mon parcours. J'ai connu la prostitution dans mon pays, en Libye, en Italie ainsi qu'en France.

J'ai subi beaucoup de violences des clients.

Je me suis engagée dans l'association AdN pour avoir une vie meilleure. Je me suis assise des jours pour bien réfléchir (...) je ne me sentais plus dans la prostitution (...) je n'avais aucune valeur de mon corps.

Une femme qui a de la valeur pour son corps ne peut pas laisser qu'on l'achète (...).

J'ai arrêté la prostitution depuis le mois d'aout 2022. Je m'engage a ne plus retourner en prostitution.

C'est pourquoi je vous demande d'accepter ma demande d'entrée en PSP. Avec le PSP, je pourrais travailler pour avoir une vie meilleure. (...)

Monsieur le préfet, j'espère que vous allez accepter ma candidature.

C.M. »

---

« A l'attention des membres de la commission PSP,

Madame, Monsieur,

Je m'appelle A.F., je vous écris ce courrier par rapport au PSP. Je suis en France depuis 2015 et je connais l'Amicale du Nid depuis 2019.

Depuis que je suis accompagnée par cette association, ils m'ont apporté beaucoup d'aide. J'ai pu arrêter la prostitution et je m'engage à ne plus y retourner.

Je souhaiterai entrer en PSP parce que je sais que ca sera le moyen pour que mon rêve de ne plus jamais retourner en prostitution devienne réalité.

Entrer en PSP va m'aider a aller mieux mentalement, m'aider a trouver une bonne école de français, m'aider à avoir un bon travail pour être capable d'offrir une bonne vie a mon fils. Cela va aussi m'aider a pouvoir travailler comme tout le monde et a contribuer a la vie française en payant des taxes, des impôts, ...

Merci pour votre lecture.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

A.F. »



## 4.2 Parole d'une travailleuse sociale, d'une personne accompagnée, d'une psychologue

### RÉCIT DE VIE, PAROLE D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE

L'élaboration du récit de vie peut avoir un impact émotionnel plus ou moins fort pour la personne et ce sur un court, moyen ou long terme.

Parfois, le début du récit s'accompagne de réactions immédiates (larmes, dissociations, sidération, refus de continuer, changement de posture physique et verbale etc.). La rédaction du récit est alors écourtée et arrêtée le temps nécessaire.

Les personnes peuvent aussi réagir après l'entretien. Le récit peut faire émerger des « symptômes » de stress post-traumatique, des reviviscences, des difficultés de sommeil etc.

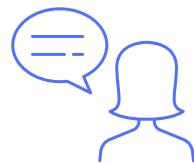
L'équipe reste vigilante et à l'écoute de ces éventuels signaux.

Notre intervention a ses limites et ces temps de travail peuvent être l'occasion également d'orienter les personnes vers du soin et/ou un suivi psychologique.

La priorité des professionnel.les est de s'adapter à la temporalité de la personne.

Nous devons donc aménager du temps et nous adapter aux personnes (entretiens plus longs, plus réguliers – a minima deux entretiens par mois – prendre des nouvelles des personnes entre deux entretiens, être aussi capables de requestionner à chaque fois la capacité de la personne à continuer le récit de vie).

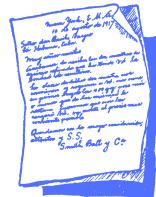
Nous présentons les dossiers des personnes à la CDLP des PSP lorsque le récit est finalisé, la personne est prête à s'engager et les documents requis réunis.



# TÉMOIGNAGES DE RÉCITS DE VIE ET DE LETTRES D'ENGAGEMENT



## PREMIER TÉMOIGNAGE DE MME CM



« **Question : Comment avez vécu ce travail de récit de vie que vous avez fait avec votre référente ?**

« Le récit de vie, c'était pas facile parce qu'on a fait presque 4 mois pour se préparer pour le récit de vie. Le passé était trop difficile pour moi. Je pense que si tu veux rentrer dans le PSP, il faut que tu sois forte. Le passé ça fait que ça te rend mal à l'aise, ça te fait beaucoup de pensées, mais j'ai trouvé la force pour partir jusqu'au bout. Parce que le passé, c'est un truc que tu ne peux pas oublier mais tu dois vivre avec.

Quand j'ai quitté chez moi, je ne savais ni lire, ni écrire. J'ai appris à lire et à écrire ici, même si je ne savais pas trop, je me débrouille un peu. Je prends des cours de Français quatre fois par semaine du lundi au jeudi, depuis 1 an et demi.

J'ai fait des ateliers A4 aussi, où j'ai appris à faire de la peinture, mélanger les couleurs.

Je pars aussi chez Parcours d'exil parce que je ne me sentais pas bien, je pensais. Je ne pensais pas bien pour le passé. Je partais pour échanger un peu avec le médecin et ça fait du bien. J'ai confiance dans le médecin donc à chaque fois que je parle avec lui, je me relâche un peu pour parler de mon passé.

**Question : Pouvons-nous nous parler de votre lettre d'engagement ?**

J'avais pris la décision que je devais arrêter la prostitution parce que je ne me sentais pas à l'aise dedans. Je compte devenir maman un jour. Je ne veux pas progresser dedans.

J'ai fait des audios et ensuite on a écrit à l'ordinateur et moi j'ai recopié. J'ai mis deux semaines à recopier car c'est difficile vu que je ne savais pas bien écrire et lire. »

”



## DEUXIÈME TÉMOIGNAGE DE M



### « Question : Comment avez vous vécu ce travail de récit de vie que vous avez fait avec votre référente ?

Ce n'était pas facile de parler de tout ça. Moi je suis quelqu'un qui n'aime pas parler de moi. Même lorsque quelque chose me dérange je garde ça pour moi. Mais parler de mon histoire à D. était bizarre. J'avais la honte de parler de tout ce qui s'était passé. Puis je me suis dit c'est pour mon bien, pourquoi pas me libérer, ça va me sauver. J'ai dû ouvrir mon cœur à D., je lui ai tout dit.

La période où je racontais l'histoire c'était compliqué. J'avais du mal m'exprimer sur la situation. Je me suis dit que si je fermais ma bouche c'est moi qui allais souffrir. Ce n'était pas facile pour moi de faire cette expérience de m'exprimer, parler de moi, de ma vie, de mon parcours. Je me suis dit, il ne faut pas que tu t'arrêtes dans les efforts que tu es en train de faire. Quand tu es capable de faire une barrière dans ta tête. Je n'avais pas le choix car si je me laisser aller là-dedans, j'allais me détruire.

### Question : Est-ce qu'il y a eu des moments marquants dans votre travail de récit ?

La partie la plus difficile à raconter c'est tout ce que j'ai vécu en France. Je pensais que ça serait facile, puis j'ai vu la réalité d'ici. Je me suis sentie inutile. Je pensais à tout ce que j'ai fait, c'est mon parcours jusqu'à arriver ici. Quand j'ai pensé à ça, au premier jour où j'ai appelé l'Amicale du Nid, au premier rdv, parler avec vous, trouver des solutions pour manger, ce n'était vraiment pas facile.

D. me mettait toujours en confiance, en me disant tu peux le faire. Elle me motivait. Tu vas pouvoir vivre comme tout le monde dans la société, ne lâche pas. Elle m'a soutenue dans des moments comme ça. Je n'avais personne à part elle pour parler de mon histoire. Parfois, quand il y avait des démarches à faire, je les faisais avant elle pour lui montrer que j'étais déjà capable de faire autre chose. J'anticipais des démarches car c'était elle qui m'avait appris à être forte, j'ai appris à prendre des initiatives.

### Question : Combien de temps ça vous a pris de faire ce récit ?

Ça nous a pris du temps de faire ce travail. J'étais en formation pour apprendre le français à ce moment. On a eu le temps de travailler ça dans un délai de 4 mois environ. Parfois on ne terminait pas, on coupait, on reprenait d'autres rdv. On discutait. On a vraiment pris le temps d'échanger. »

”

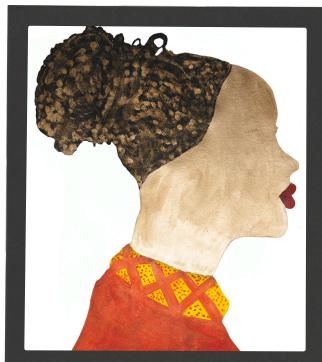
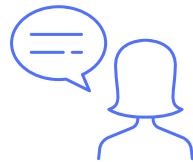
## PAROLE D'UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE

Ce travail de récit de vie a déjà été fait en partie par les personnes, notamment lors d'une demande d'asile. Or, ces demandes aboutissent peu, les personnes parlent parfois même de traumatismes et disent ne pas avoir été reconnues comme réfugiées et donc comme victimes, ce qui peut complexifier l'amorce d'un travail de récit de vie en vue du PSP.

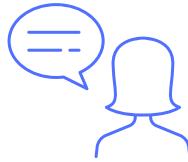
Dans le cadre de dépôt de plainte, nous devons également revenir sur le parcours. Nous observons que les personnes attendent beaucoup des suites des plaintes, identifient des facteurs qui leur ont fait connaître la prostitution et y voient une reconnaissance de leur statut de victime. Et là aussi, elles peuvent souvent être déçues des finalités de ces plaintes.

La redondance de devoir raconter leur histoire est donc une réelle difficulté pour les personnes voire un frein dans l'accès au PSP.

Selon les retours que les personnes nous font et de ce que nous en ressentons, il nous semble qu'elles recherchent davantage une reconnaissance du statut de victime dans d'autres démarches que le PSP. Le PSP a un rôle permettant de reconnaître la prostitution comme une violence.



# INTERVENTION D'UNE PSYCHOLOGUE VACATAIRE AU SEIN DE L'ADN PARIS



Que peut-on dire sur l'impact psychologique de l'entrée en PSP pour une personne qui a vécu la prostitution, sans tomber dans des généralités ? – car si l'éthique de mon travail à l'AdN m'oriente, c'est dans une seule direction : donner une chance à chaque sujet de dire sa souffrance, tout en gardant sa singularité, pour se faire une vie propre à elle. Cette offre d'exprimer la singularité de chacun vient exactement à l'encontre de la place assignnée à une femme en prostitution comme objet de jouissance, objet de violence.

Le récit de vie doit respecter cette intimité, on n'invite pas à tout dire, à libérer la parole sans limite, sans se rendre compte de l'effet que cette prise de parole a sur le sujet. La démarche du récit de vie est une attestation de la personne qui a vécu la prostitution d'aller vers l'Autre, avant même qu'elle soit reconnue victime. Elle, qui a vécu dans une précarité sociale sans loi, sans autre, atteste par cette démarche de reconnaître l'Autre social en traversant la barrière de la confiance, en venant vers l'institution avec une demande, de faire fi à un 'système' qui n'est pas le leur.

Je remercie M. pour son témoignage très fin, et prélève une phrase de ses dits qui donne la chair de mon élaboration. Elle dit: "Ce n'était pas facile pour moi de faire cette expérience, de m'exprimer, de parler de moi, de ma vie, de mon parcours... tu es capable de faire une barrière dans ta tête. Je n'avais pas le choix car si je me laissais aller là-dedans, j'allais me détruire." Il s'agit d'une barrière qui définissait jusque-là l'intimité de sa parole, en se débrouillant toute seule dans le chaos de la rue.

Accorder une place à l'Autre comme celui à qui le sujet fait appel est la condition d'être reconnue comme sujet. Cela nécessite qu'il y ait quelqu'un de l'autre côté qui réponde. Vous étiez sans doute sensibles à la délicatesse et la qualité d'écoute que Dorothée et Augustine nous ont décrites.

05

**LA DEMANDE EST  
VALIDÉE PAR LE LA  
PREFET.E APRÈS AVIS  
DE LA COMMISSION :  
LA PERSONNE EST  
ENGAGÉE DANS UN  
PARCOURS DE SORTIE  
DE LA PROSTITUTION**



## 5.1. Un impératif : s'engager dans un parcours vers l'emploi

L'arrêt de la prostitution va de pair avec la nécessité de trouver un emploi. La validation du PSP permet de développer une nouvelle dynamique d'accompagnement axée sur l'insertion professionnelle.

Il y a un avant et après validation. La personne perçoit désormais l'Aide Financière à l'Insertion Sociale (AFIS). Elle gagne en autonomie et en confiance en elle, d'où la nécessité de travailler la posture et le soin psychologique. Les personnes qui entrent dans un parcours de sortie sont tout à fait conscientes qu'elles devront s'adapter à un environnement professionnel qui est généralement inconnu pour elles.

Le principe est ainsi de co-définir avec elles un projet réaliste et réalisable.

Un travail de coaching et de remobilisation est en soutien de leur projet.

Un plan d'action est co-construit ce qui permet d'établir une vision commune entre la personne, le.e travailleur.se social.e et le partenaire associé (France Travail, Mission Locale, Ecole de la deuxième chance ...).

Malgré toutes les difficultés rencontrées, les personnes sont déterminées à rompre avec leur passé et à s'insérer.

### LES RÉSULTATS SONT PROBANTS :

**79**

**PERSONNES  
ACCUEILLIES**

dans l'Espace Insertion Professionnelle dont 78 ont bénéficié d'un accompagnement professionnel (99 % de femmes et 1 % d'hommes). Parmi elles, 34 étaient de nouvelles bénéficiaires, dont 33 engagées dans un Parcours de Sortie de Prostitution (PSP).

**99 %**

de sorties positives en 2024 : 37 % des personnes ont suivi une formation, et 62 % ont trouvé un emploi.

**LES PERSONNES SE DIRIGENT PLUS GLOBALEMENT VERS LES SERVICES À LA PERSONNE, L'HYGIÈNE ET L'HÔTELLERIE RESTAURATION, DES SECTEURS EN TENSION.**

# L'EXPERTISE DE LA CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE



Mon rôle consiste à établir un climat de confiance, à révéler les potentiels parfois enfouis, et à bâtir avec elles.eux un projet réaliste, motivant et cohérent.

C'est un travail qui demande écoute, patience et créativité, car il n'existe pas de solution « toute faite ». Mais au-delà des entretiens et des démarches administratives, ce sont surtout les liens humains qui marquent mon quotidien depuis 5 années d'engagement. J'ai vécu des moments forts en émotion, tant avec les personnes que j'accompagne qu'avec mes collègues.

Ce sont les évolutions concrètes des personnes accompagnées qui donnent tout son sens à ce métier. Voir une personne reprendre des études, retrouver confiance, oser rêver à nouveau... cela dépasse les statistiques, cela parle de résilience et d'humanité. Ce travail me conforte dans la conviction que l'insertion est avant tout une démarche humaine, qui nécessite de la bienveillance, mais aussi de l'exigence.

L'Espace Insertion Professionnelle est un lieu où l'on croit au potentiel de chacun.e, et je suis heureuse d'y jouer un rôle actif. À l'Amicale du Nid, je me sens à ma place. Portée par des valeurs fortes, entourée de collègues engagé.es, et témoin chaque jour de petits pas qui mènent à de grandes victoires.

## EXTRAITS DE TÉMOIGNAGE



### L'ENTRÉE EN MILIEU PROFESSIONNEL, TÉMOIGNAGE D'A.



« J'avais peur que le mot prostitution apparaisse sur le document d'Autorisation Provisoire de Séjour. J'étais soulagée de voir que cela n'était pas le cas.

Ma travailleuse sociale me disait que le PSP m'apporterait des opportunités, mais je n'y croyais pas. Puis je me suis rendue compte que cela m'avait ouvert beaucoup de portes pour accéder à une formation et un emploi.

Ce statut était très important car il apportait des droits salariés et donc la capacité de pouvoir se défendre ; un sentiment d'égalité avec tous les autres salariés, un meilleur respect de la part des employeurs.

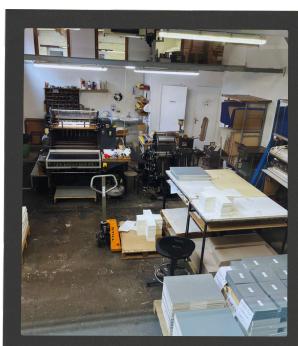
Le fait de payer des charges comme tout le monde, de participer à la société, m'a donné le sentiment d'être reconnue par l'Etat et de faire partie de cette société.

Finalement, cela m'a apporté une confiance en moi, une indépendance et une autonomie financière. »



## 5.2 Le levier que représente l'AAVA (Atelier d'Aide à la Vie Active) – AdN 92

POUR CERTAINES PERSONNES, L'ACCOMPAGNEMENT DOIT ÊTRE PLUS INTENSE, PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ A LEUR RYTHME, A LEURS CAPACITÉS. L'AAVA PEUT ALORS ÊTRE L'OUTIL LE PLUS ADAPTÉ.



L'Atelier Dagobert a pour mission la mise en situation professionnelle, autour des métiers du façonnage d'imprimerie et du petit conditionnement.

Les personnes sont accueillies sans condition de compétences ou de capacités.

En dehors du travail en lui-même, l'enjeu bien souvent est l'apprentissage de la vie en entreprise – ses codes, ses normes, ses règles – pour des personnes généralement très éloignées de l'emploi. Cela permet aussi de prendre un rythme particulier. De se lever comme tout le monde tous les matins pour aller au travail. Retrouver ses collègues....

Un certain nombre de personnes accueillies sont très isolées. Le fait de venir le matin, avoir des collègues de travail avec qui on discute à la pause déjeuner, c'est très important. Beaucoup de personnes accompagnées restent en contact à la suite du stage.

Et puis, pour beaucoup, cela participe à la confiance en soi. D'une certaine fierté. Avoir une feuille de rétribution à son nom. Avec les heures travaillées. Le brut, le net... c'est quelque chose.

La plupart des sorties anticipées de l'AAVA sont liés aux PSP, les personnes en stage ayant trouvé un emploi ou une formation qualifiante.

## 5.3 Concilier vie de famille et vie professionnelle

LES PERSONNES ENTRÉES EN PSP FONT AUSSI FACE AUX DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR TOUTE PERSONNE : CONCILIER VIE DE FAMILLE (AVEC LA PRESSION DE LA TEMPORALITÉ DU PSP) ET INSERTION PROFESSIONNELLE ET POUR CERTAINES, CONCILIER LA SITUATION DE HANDICAP ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### PSP et vie de famille, témoignage d'une travailleuse sociale

Comme nous l'avons vu précédemment, le PSP est un parcours complexe, qui demande de se mobiliser psychiquement pour favoriser une bonne insertion sociale et professionnelle.

La famille ce n'est pas seulement des personnes avec qui on a un lien de parenté, encore plus pour les personnes que nous accompagnons et pour qui la famille au sens strict du terme est souvent éloignée géographiquement. La famille ce peut-être les co-hébergées de l'appartement, des ami.es, le compagnon ou la compagne de vie. Ce sont des personnes qui constituent un soutien émotionnel, parfois des personnes qui ont vécu les mêmes difficultés, qui peuvent apporter une aide matérielle ou garder les enfants sur le lieu de vie.

Les personnes qui ont des enfants et qui entrent en PSP doivent concilier vie professionnelle et familiale, jongler entre les horaires de travail, le mode de garde, l'école, toutes les responsabilités de parent tout en menant de front un PSP pendant 2 ans.



## PSP ET VIE DE FAMILLE, TÉMOIGNAGE DE F.

### Question : Bonjour, pour commencer peux-tu te présenter et présenter ta famille ?

Bonjour tout le monde, je suis F., je suis la maman d'un petit garçon qui s'appelle E.. Nous sommes hébergés dans un centre d'hébergement, au Pôle Mère-Enfant. Je vis toute seule avec E., son Papa et moi n'habitons pas ensemble. Je viens d'un pays africain. Je suis en France depuis 2015. Je suis anglophone, je parle anglais et un peu français.

### Question : Comment s'est déroulée ta recherche d'emploi ou de formation ?

Avec l'aide de la CIP, qui travaille à l'AdN, qui aide les personnes à trouver un travail, elle m'a aidée à faire mon CV, nous avons postulé sur internet. A la base, je voulais faire une formation d'aide-soignante, avant ma grossesse ; mais avec un bébé ce n'était pas possible à cause des horaires de formation, de stage, les déplacements car mon enfant a besoin de moi.

J'ai eu des entretiens dans deux chantiers d'insertion : dans la restauration et à ARIES à gare de l'Est. J'ai choisi le plus proche de chez moi et le plus pratique pour ma vie de famille : ARIES

### Question : Le mode de garde a été simple à trouver ?

Quand j'ai commencé chez ARIES, je n'ai pas trouvé de crèche tout de suite. Une voisine a gardé E. pendant 2 mois avant que j'ai une place en crèche pour mon fils ; j'avais besoin d'avoir un contrat de travail avant d'avoir une place.

### Question : Comment arrives-tu à coordonner ton travail et ta vie de famille ?

Mon travail ce n'est pas des horaires fixes, je travaille soit le matin soit l'après-midi, je donne mon planning à la crèche dès que je l'ai pour qu'il soit adapté avec les horaires du mode de garde.

Je pense qu'il faut avoir une stratégie pour bien gérer sa vie et une bonne organisation. Si je suis du matin, je prépare toutes les affaires dont on a besoin le soir avant de dormir (vêtement, petit déjeuner), comme ça le matin il y a juste de petits ajustements à faire.

### Question : Est-ce que tu rencontres des difficultés ?

Oui. Je travaille à la gare de l'Est, avec des voyageurs, il y a des gens gentils et d'autres stressés, en colère, je peux subir des insultes, ce qui gâte ma journée. Après je ne suis pas en forme, je suis triste mais j'essaie de ne pas le montrer à mon fils parce que c'est un bébé, je ne veux pas qu'il soit triste aussi.

J'ai aussi souvent des difficultés de transport (trains ralenti ou supprimés) ; j'appelle la crèche pour les avertir s'il n'y a pas trop de retard ; sinon j'ai la chance d'avoir de l'aide autour de moi : j'appelle le pôle mère-enfant et je leur demande s'ils peuvent récupérer E. pour moi ou j'appelle le papa d'E.. Même si on n'habite pas ensemble il est présent pour son fils.

## 5.4 Concilier situation de handicap et insertion professionnelle

Lorsque l'axe le plus intégrateur dans notre société est le travail autour duquel se cristallise l'insertion sociale, alors le PSP est pensé comme une insertion par le travail.

Ce que d'ailleurs demandent les personnes accompagnées, qui disent « vouloir travailler comme tout le monde, gagner dignement de l'argent et pouvoir parler de leur journée aux personnes rencontrées, fréquentées ».

Le contrat de travail apparaît donc comme devant être l'aboutissement du PSP, or nous pouvons être freiné.es dans l'accompagnement vers le PSP d'une personne porteuse d'un ou de handicap(s).

La personne pourra-t-elle travailler ? Dans quel secteur d'activité ? A temps plein ou à temps partiel ? Le salaire d'un temps partiel sera-t-il suffisant pour lui permettre d'obtenir à la fin des deux ans, un titre de séjour annuel ? Et lui permettra-t-il d'accéder par la suite à un logement ? Surtout si la reconnaissance travailleur.euse handicapé.e de la Maison Départementale Des Personnes Handicapées (MDPH) ne lui permet pas d'obtenir l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) pour compléter ses revenus salariés ?

Si la personne est orientée en ESAT (Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail) par la MDPH, trouverons-nous un ESAT qui accepte l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS) ou un ESAT proposant un travail à temps partiel ?

### CONCILIER INSERTION ET SITUATION DE HANDICAP, TÉMOIGNAGE DE K.

#### Question : Est-ce que vous voulez bien vous présenter ?

Je m'appelle K., j'ai 50 ans. Je suis originaire du Maroc et présente en France depuis 2016. Je continue à apprendre le français, pour le parler, le lire et l'écrire. Je voudrais faire une formation de garde d'enfants parce que j'aime ce métier. Et j'espère devenir citoyenne française.

#### Question : Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre santé ?

J'ai souffert toute ma vie, dès l'enfance, et ces chocs graves et répétés m'ont fait tomber malade. Des maladies chroniques qui font que je prends des médicaments pour toute ma vie et que je suis hospitalisée 1 ou 2 fois par an, parfois plus.

**Question : En juillet 2018, vous êtes entrée en PSP, quels changements sont alors arrivés dans votre vie ? Dans votre vie professionnelle ? Dans votre prise en charge de santé ?**

J'ai été accompagnée par l'Amicale du Nid à partir de mai 2017. Avant d'entrer en PSP (Parcours de Sortie de la Prostitution), Mr S. de L'Amicale du Nid m'a orientée vers des cours de français, un médecin psychiatre, et cherché un hébergement.

Quand je suis rentrée dans le Parcours en juillet 2018, j'ai eu une APS (Autorisation Provisoire de Séjour), j'ai fait une formation dans l'hôtellerie-restauration. En mars 2019 je travaille, je vais d'un lieu de travail à un autre, ce n'est pas bon pour ma santé, j'ai des vertiges, je suis faible.

Le 2 septembre 2019, je trouve un CDD en remplacement à temps partiel dans une école privée. Je suis agent d'entretien et de réfectoire, le travail est dur physiquement, j'ai des douleurs physiques, je dois soulever des chaises par exemple, mais j'aime beaucoup parce que j'aime travailler avec des enfants.. Mais après 3 années à ce poste le CDD s'est interrompu, alors qu'on m'avait dit que j'aurai un CDI. J'étais très déçue et triste de quitter les enfants.

En 2020, nous avons envoyé une demande à la MDPH, en avril 2021, le droit à l'Allocation Adulte Handicapée m'a été accordée et versée par la CAF. Et j'ai obtenu une orientation en ESAT.

J'ai aussi fait les démarches pour obtenir une pension d'invalidité 1ère catégorie, en 2021. J'ai obtenu cette pension en décembre 2022.

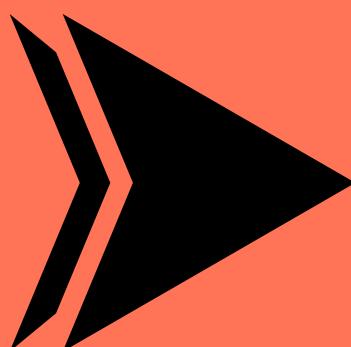
Avec ces ressources, j'ai pu obtenir un logement social.

Et puis, nous avons cherché un ESAT à temps partiel, mais nous n'en avons pas trouvé alors je suis rentrée dans un ESAT à temps complet en mars 2024, mais je ne peux pas continuer, la position me fait trop mal ... la médecine du travail dit que le poste doit être aménagé ce n'est pas possible, alors l'ESAT me cherche un autre ESAT, je suis chez moi à la maison en attendant, je n'ai pas le droit d'aller travailler.

En France, il y a la sécurité, je me sens en confiance en France, la France elle m'a aidée et soignée, elle m'a aidée à m'échapper de l'enfer. Malgré la douleur j'ai toujours le courage de continuer à vivre et à travailler pour dire merci à la France ».



# **PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION : PROPOSITION DE POINTS D'AMÉLIORATION**



# 6. Parcours de Sortie de la Prostitution : nos propositions de points d'amélioration

Pour notre intervention, nous avions envisagé de permettre aux personnes accompagnées de s'exprimer sur ce thème, cependant cela s'est avéré plus compliqué que nous le pensions car nous nous sommes retrouvées face à des personnes prises dans des conflits de loyauté dans la mesure où celles-ci sont avant tout reconnaissantes d'avoir bénéficié de ce parcours et ne se sentaient pas d'être face aux membres de la commission qui leur ont accordé l'entrée en PSP.

**Donc nous avons choisi de faire le tour de nos collègues et de leur poser la question des freins éventuels au PSP.**

**CE QUI EST PRINCIPALEMENT RESSORTI METTAIT EN AVANT LA QUESTION DES DÉLAIS ET CELA À PLUSIEURS NIVEAUX :**

Attente de la première APS par exemple, les dossiers des personnes présentées à la commission du mois de septembre 2024 se sont vues convoquées en décembre 2024. Avec comme possibles conséquences l'impossibilité de s'inscrire en formation voire de perdre sa place. Le travail d'insertion professionnelle ne prend vraiment corps qu'à compter de l'obtention de l'APS, sachant que ce public, généralement très éloigné du marché de l'emploi, nécessite un travail de préparation en amont très conséquent. On a pu constater des pertes de mobilisation, des manifestations importantes de stress qui compliquent la mise en route de l'insertion socio-professionnelle.

Les problèmes de dates et de délais entre les divers renouvellements ont déjà engendré des conséquences graves puisque des personnes ont vu leur contrat suspendu, des pertes d'emploi, et dans la grande majorité des exemples fournis par l'ensemble des équipes, l'interruption des droits sociaux (par exemple l'allocation AAH qui ne sera pas versée, réinscription France Travail, droits CAF interrompus, etc.).

Ces problèmes nous obligent à nous ajuster en permanence (logistique complexe parfois) afin d'anticiper les commissions de renouvellements jusqu'à parfois être à peine à 4 mois entre 2 APS. Ce qui représente une charge de travail conséquente (aussi pour la commission) mais c'est aussi une perte de sens dans l'accompagnement.

Une durée d'APS limitée à 6 mois empêche parfois des entrées voire des refus catégoriques au sein des centres de formation. En effet, le fonctionnement de ces organismes et leurs obligations (financement des stages par l'Etat) exigent des garanties quant à la stabilité et la durabilité du droit au séjour et au travail.

Mais c'est aussi et trop souvent un choix de formation peu qualifiante et des domaines d'activité (aides à la personne, ménage, restauration) au détriment parfois des souhaits et des compétences des personnes accompagnées.

De plus, nous avons pu observer que ces domaines d'activités ont une résonance particulière avec le système prostitutionnel du fait de leurs histoires de vie. Sans parler des employeurs qui sont souvent « frileux » avec des APS de 6 mois.

Une APS de 6 mois ralentit l'insertion par le logement et la mobilité géographique.

Enfin, nous avons également pu constater que ce problème de délai engendre un climat de tension permanent pour l'ensemble des professionnel.es et pour les personnes accompagnées (malgré tous nos efforts pour ne pas les perturber voire, certaines, les préserver). Et cela est vrai pour toute la durée du PSP.

Nous savons que nous partageons une volonté commune d'améliorer ce dispositif dans l'intérêt des personnes accompagnées dans ce parcours de sortie de la prostitution. Nous savons également que la question d'une APS d'un an a déjà été proposée au niveau politique, et que si devions faire un souhait ce SERAIT SA MISE EN PLACE. En effet, cela nous semble être l'avancée sur le terrain qui pourrait réellement optimiser encore plus ce dispositif qui est un outil important et essentiel voire parfois le seul pour l'émancipation du public concerné par la recherche d'alternative à la prostitution.



# CONCLUSION

Cette soirée d'échanges sur les Parcours de Sortie de la Prostitution (PSP), accueillie à la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 26 novembre 2024, a constitué un moment fort de réflexion collective, de partage d'expériences et de mobilisation.

Il a réuni des professionnel.les de l'Amicale du Nid – intervenant.es sociaux.ales, conseillère en insertion professionnelle, chef d'atelier de l'atelier d'aide à la vie active (AAVA) de l'AdN92, psychologue – aux côtés de personnes accompagnées dans le cadre d'un PSP, qui ont eu le courage et la générosité de témoigner de leur vécu et de leurs aspirations.

Leur parole, au cœur de cette rencontre, a rappelé à chacun.e que derrière les dispositifs et les politiques publiques, il y a avant tout des trajectoires singulières marquées par des épreuves mais aussi par une grande force de résilience.

La présence et l'intervention de Mme Mathilde Frassi, Déléguée Départementale aux Droits des Femmes, représentant la Préfecture de Paris, a souligné l'importance du soutien de l'État dans ce combat. Si Mme Hélène Bidard, Adjointe à la Maire de Paris, n'était pas présente, son engagement constant dans les Commissions Départementales de Lutte contre la Prostitution et son soutien à la loi du 13 avril 2016, qui a institué les Parcours de Sortie de la Prostitution, rappellent combien la Ville de Paris est impliquée et investie dans ce dispositif.

La tenue même de ce colloque dans une mairie d'arrondissement traduit d'ailleurs l'importance du partenariat entre acteurs.rices associatifs, pouvoirs publics et collectivités locales pour l'application des PSP.

Les échanges lors de cette soirée ont mis en évidence les progrès accomplis, mais aussi les obstacles qui demeurent. Les difficultés d'accès à l'hébergement et au logement, malgré la possibilité légale pour les personnes titulaires d'une APS d'effectuer une demande de logement social, constituent un frein majeur à l'effectivité complète des PSP.

Plus largement, le contexte actuel, dans de nombreux départements français, reste peu favorable à la mise en œuvre des PSP, ce qui fragilise encore les démarches d'accompagnement.

Lors des débats, une demande forte a émergé : que les APS soient attribuées pour une durée d'un an, renouvelables une fois. Cette évolution donnerait aux personnes engagées dans un parcours la stabilité administrative et la visibilité nécessaires pour se projeter, accéder plus facilement à l'emploi, au logement, et construire une véritable perspective d'avenir.

Cette soirée a montré toute la richesse d'une approche pluridisciplinaire et partenariale. La sortie de la prostitution ne peut en effet être envisagée qu'à travers une réponse globale : soutien psychologique, accompagnement social, formation et insertion professionnelle, sécurisation juridique et accès au logement.

C'est dans la conjugaison de ces dimensions que réside la possibilité d'un véritable projet de reconstruction pour la personne.

Au-delà du constat, cette rencontre a aussi renforcé notre conviction commune : il est essentiel de poursuivre le dialogue entre acteurs.rices, de partager les pratiques et de porter ensemble un plaidoyer fort pour améliorer les dispositifs existants.

Plus encore, elle nous engage à ne jamais perdre de vue la finalité première de nos actions : garantir à chaque personne qui s'engage dans un PSP la possibilité d'accéder à une vie digne, libre et émancipée.

---

**Jean-Christophe Tête**  
**Directeur des établissements AdN 75,92,95 et 78**



## LETTER DE REMERCIEMENT A L'ISSUE D'UN PSP

« Monsieur le préfet,

Je veux remercier la France, vous m'avez sauvée de la douleur du passé. (...)

Maintenant j'ai changé ma vie complètement grâce à vous et l'association l'Amicale du Nid.

Je suis allée à tous les rendez-vous, j'ai pris les cours de français, j'aimerai bien écrire et lire la langue française car ma vie est ici.

Maintenant je travaille et je suis stable, j'ai confiance en moi et je suis courageuse.

Je suis bien intégrée.

Je rêve d'un bel avenir.

Merci la France pour la confiance en moi.

Merci monsieur le Préfet.

Merci l'association l'Amicale du Nid d'avoir changé ma vie en mieux.

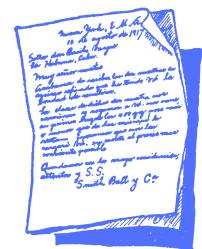
Je t'aime France, vive la France.

S.K. »

Comité de coordination pour la rédaction de la publication à la suite de la soirée d'échanges du 26 novembre 2024 à la Mairie du 10ème arrondissement :

- **Véronique Castelain, Présidente du Comité Territorial AdN 75, 92, 95 et 78**
- **Iyad Khaski, Chargé de communication AdN**
- **Jean-Christophe Tête, Directeur des établissements AdN 75, 92, 95 et 78**
- **Véronique Pruvot, Cheffe de service AdN 75**

Le comité de coordination remercie les personnes accompagnées, les équipes de l'Amicale du Nid et la Mairie du 10ème arrondissement de leur participation et engagement.



07

---

## ANNEXES



## 6. ANNEXES

### PRÉSENTATION DES PERSONNES AYANT TÉMOIGNÉ :

**A.F :** « Je m'appelle F., je suis la maman d'un garçon. Je viens du Nigéria, je suis en France depuis 2015. J'habite à M.. Je travaille comme agente d'assistance en gare. Je suis accompagnée par l'Amicale du Nid depuis 2019. Je suis entrée en PSP en septembre 2022 et je l'ai terminé en septembre 2024. Aujourd'hui j'ai une carte de séjour d'un an. Lorsque j'ai participé au colloque en novembre 2024 j'étais hébergée en centre maternel ; aujourd'hui grâce à mon titre de séjour j'ai eu un logement Solibail avec mon fils.

Le PSP m'a apporté beaucoup de choses. Avant le PSP je ne pouvais rien faire. Grâce au PSP, j'ai été autorisée à travailler, j'ai trouvé un emploi, je peux prendre soin de mon fils, j'ai pu économiser pour préparer mon entrée dans un logement. »

---

**Madame S.** nait le 25/06/1992 au Anyama en Côte d'Ivoire. Madame quitte son pays d'origine pour fuir des violences importantes vécues dans le cadre d'un mariage forcé au cours duquel elle aura deux enfants. Madame arrive en France à la fin de l'année 2018. Après une période d'errance, elle sera mise à l'abri dans un CHU à Paris. En mars 2021, Madame est reçue en entretien d'accueil à l'ADN et débute un accompagnement social qui lui permettra de s'éloigner progressivement du monde de la prostitution. Elle trouve du travail dans le secteur de l'hôtellerie en cumulant les CDD à partir du mois de septembre 2021. Le 30 septembre 2022, Madame entame son PSP et obtient sa première APS. Cette entrée en PSP lui permet de reprendre confiance en elle et s'ancrer davantage dans sa démarche de rétablissement. Elle décroche son CDI actuel au poste de Femme de chambre polyvalente en août 2023. Aujourd'hui, Madame a un titre de séjour Vie privée et familiale, habite en Résidence sociale.

---

**Madame B** a 38 ans et est originaire du Congo. Elle est entrée en Parcours de Sortie de Prostitution en mai 2022. Rapidement, elle a intégré une formation qualifiante d'agent magasinier à l'AFPA et a obtenu son diplôme avec succès en mars 2023. Volontaire et motivée, elle a effectué quelques missions d'intérim avant d'être embauchée en août 2023 en tant qu'employée de magasin chez Action. Madame B est épanouie et prend confiance en elle dans son travail. Elle développe de nouvelles compétences et profite de cette expérience professionnelle. Elle a su se saisir de tout ce qui lui a été proposé dans le cadre de son PSP.

**Mme MC** a 33 ans. Elle est originaire de Côte d'Ivoire.

**Mme MC** est célibataire et n'a pas d'enfants.

Elle est arrivée en France au printemps 2018.

Après avoir vécue en errance, elle a intégré un CHU dans le 94 en avril 2022. **Mme MC** a commencé la prostitution à l'âge de 18 ans, au pays.

Elle a cessé toute activité prostitutionnelle en août 2022.

**Mme MC** a intégré notre CHRS dans le cadre d'un appartement partagé en Avril 2025. Elle est entrée en PSP en Juin 2024.

Elle a appris à lire et commence à écrire. **Mme MC** n'avait jamais été scolarisée. Elle a entamé un suivi auprès d'un psychologue pour l'aider dans ses problèmes de sommeil, qui sont eux-mêmes directement liés à ses traumatismes (violences et carences vécues dans son enfance et dans le cadre de la prostitution).

**Mme MC** entre aujourd'hui en chantier d'insertion d'agent d'entretien. Dans l'attente, elle a suivi une formation renforcée en langue français et elle a travaillé comme auxiliaire de vie dans un EHPAD en CDD dans le cadre de remplacements.

**Mme MC** terminera son PSP en 2026.

---

Née au Maroc dans une famille maltraitante, **Madame SK** subit dès son plus jeune âge de graves sévices qui perdureront jusqu'à son départ du domicile familial. Elle sera scolarisée jusqu'en primaire et commencera à travailler dans un atelier de couture à 12 ans.

Jeune majeure, elle fuit sa famille. Vulnérable, elle sera prise dans un réseau de TEH. **Madame SK** sera emmenée en Turquie où elle sera droguée et alcoolisée quotidiennement pendant de longues années, afin d'assurer son exploitation sexuelle.

Elle perd la santé et négocie son départ de la Turquie pour l'Europe.

Au cours du transfert, elle tombe gravement malade et est abandonnée dans un pays d'Europe. Hospitalisée, une pathologie chronique est diagnostiquée. Elle arrive en France en 2016 auprès d'une tante qui se révèlera être en situation de prostitution et la contraindra par le chantage et les menaces à s'y livrer pour financer son hébergement. Elle fuit là aussi.

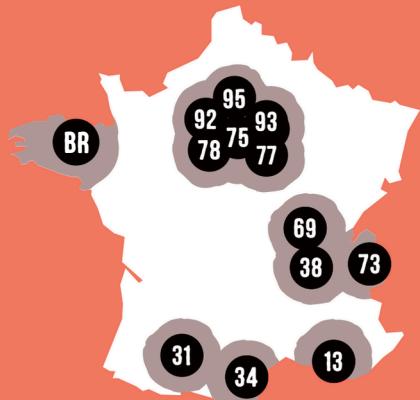
**Madame SK** entrera en PSP en 2018. Tandis que sa santé pâtissait de ces décennies de mauvais traitements, son parcours social et professionnel évoluait favorablement (apprentissage du français, CDD, reconnaissance travailleur handicapé, poste en ESAT, accession à un logement social).

**Madame SK** demeure animée par des projets d'intégration dans la société française qui dit-elle « lui a sauvé la vie ».



## L'AMICALE DU NID EST PRÉSENTE SUR

### 16 DÉPARTEMENTS



#### 13 BOUCHES-DU-RHÔNE

📍 60, boulevard Baille - 13006 Marseille

📞 04 91 29 77 00

✉️ contact@amicaledunid13.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement

#### 31 HAUTE-GARONNE

📍 52 blvd Dédat de Séverac - 31300 Toulouse

📞 05 34 41 57 60

✉️ contact@amicaledunid31.fr

- Prévention sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

#### 34 HÉRAULT

📍 3, rue Anatole France - 34000 Montpellier

📞 04 67 58 13 93

✉️ contact@lababotte.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

#### 38 ISÈRE

📍 9 rue Raoul Blanchard - 38000 Grenoble

📞 04 76 43 01 66

✉️ contact@adnaura.fr

- Sensibilisation, formation
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global

#### 69 RHÔNE

📍 29 rue St Jean de Dieu, Technopark, Bât B - 69007 Lyon

📞 04 78 27 28 20

✉️ contact@adnaura.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

#### SIÈGE DE L'ASSOCIATION

📍 21, rue du Château d'Eau - 75010 Paris

📞 01 44 52 56 40

✉️ contact@adn-asso.org

#### ORGANISME DE FORMATION

✉️ formation@adn-asso.org

#### 92 HAUTS-DE-SEINE

📍 83 bis, rue de Varsovie - 92700 Colombes

📞 01 47 60 00 78

✉️ contact@adn92.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global
- Atelier d'adaptation à la vie active
- Hébergement

#### 93 SEINE-ST-DENIS

📍 11/13 rue Félix Merlin - 93800 Épinay-sur-Seine

📞 01 41 68 20 28

✉️ amicaledunid93@adn93-asso.org

- Prévention, sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil, accueil de jour
- Accompagnement social global
- Hébergement
- Logement accompagné

#### 95 VAL-D'OISE

📍 Cergy-Pontoise et Sarcelles

📞 07 67 29 47 54

✉️ permanence.sociale@adn95.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Mission mineur.e.s à Cergy (ouverture 2023)
- Accompagnement social global

#### BR BRETAGNE

Présence sur les 4 départements

📍 33 rue Jean Macé - 29200 Brest

📞 06 35 47 60 33

✉️ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Accueil
- Aller-vers
- Accompagnement social global

📍 35 avenue Aristide Briand - 35000 Rennes

📞 06 13 30 93 19

✉️ bretagne@adn-asso.org

- Sensibilisation, formation
- Mission mineur.e.s
- Aller-vers
- Accueil
- Accompagnement social global

#### 77 SEINE-ET-MARNE

📍 Champs-sur-Marne

📞 01 87 94 01 30

✉️ contact.mm77@adn93-asso.org

- Mission mineur.e.s

#### 78 YVELINES

📍 Guyancourt et Poissy

📞 07 69 79 14 57

✉️ permanence.sociale@adn78.fr

- Prévention, sensibilisation, formation
- Accueil
- Accompagnement social global